

République Française Département de SEINE ET MARNE

Registre des délibérations de Commune de Beaumont du Gatinais
séance du Jeudi 20 Avril 2017

L' an 2017 et le 20 Avril à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu autorisé par Madame La Sous-Préfète, MAIRIE 1 rue Montgaudier sous la présidence de MONCEL Hugues Maire

M. MONCEL Hugues, Maire, Mmes : CHEVALLIER Charlotte, FOREST Christiane, GALLIANO Muriel, LANGLOIS Danielle, LECHARME Sylvie, MONCEL Lilas, MM : CÔME Claude, GRÉGOIRE Stéphane, JAIRE Jean-Claude, LOUARN Jean-Marie, MARCHAND Alain, TANDÉO Pierre

Absents excusés : Mme FROT Régine, M. SIMON Cédric

secrétaire de séance : Mme LANGLOIS Danielle

Date de la convocation : Jeudi 13 Avril 2017

Date d'affichage : 13/04/2017

OBJET DE LA DELIBERATION :

Budget primitif 2017 Commune

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2017 qui s'équilibre à :

- 1 071 269,06 € à la section de fonctionnement,
- 998 852,24 € à la section d'investissement

Et approuve l'état des restes à réaliser

	Budget Primitif 2016	Compte Administratif 2016	Restes à réaliser
13 - Subvention	64 540,74	32 496,45	32 044,29
16 - Prêts	350 000,00	0,00	350 000,00

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 01-20/04/2017

OBJET DE LA DELIBERATION :

Budget primitif 2017 Eau et assainissement

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2017 qui s'équilibre à :

- 290 309,99 € à la section d'exploitation,
- 221 418,80 € à la section d'investissement.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 02-20/04/2017

OBJET DE LA DELIBERATION :

Vote des taux 2017

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition 2017.

	Base d'imposition prévisionnelle 2017	Taux d'imposition 2017	Produit correspondant
Taxe d'habitation	1 520 000,00 €	17,21%	261 592,00 €
Taxe foncière (bâtie)	995 600,00 €	18,29%	182 095,00 €
Taxe foncière (non bâtie)	111 000,00 €	46,87%	52 026,00 €
CFE	0	0	0
			495 713,00 €

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 03-20/04/2017

OBJET DE LA DELIBERATION : Demandes de subventions des associations

La réunion de la commission des finances du 18 avril 2017 tend à ne pas augmenter les subventions à verser aux associations compte tenu de la baisse des dotations. Tous les documents ont été examinés et certaines subventions ont été réduites compte tenu de la baisse importante des adhérents.

La subvention 2018 sera subordonnée à un objectif.

	Vote 2016	Vote 2017	Observations
Amicale des Sapeurs-Pompiers	450,00	450,00	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	1 300,00	1 000,00	Fournir budget pour le 14 juillet
Club « Amitié Loisirs »	750,00	750,00	
Amicale des Anciens Combattants	300,00	300,00	
Club Gymnastique Beaumontois	700,00	700,00	
ES Gymnastique Château-Landon	100,00	100,00	
Football Club Beaumontois	1 100,00	1 000,00	Il est demandé au club de baisser la participation des familles
Jeunes Sapeurs-Pompiers	150,00	150,00	
Les Balades du Jeudi	250,00	300,00	
Mieux vivre	450,00	400,00	
Mieux vivre exceptionnelle		300,00	Pour l'achat de matériel de jardinage
Les Amis du Patrimoine Beaumontois	550,00	400,00	
Stock Car Club	150,00	150,00	
Vélo Club Beaumontois	400,00	400,00	
L'Ecole Buissonnière	6 720,00	5 000,00	Calcul à voir à la rentrée 45€/élève
Collège Pierre Roux			Projet à fournir
	13 370,00	11 400,00	

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 1)
réf : 04-20/04/2017

Monsieur MARCHAND quitte la séance et donne son pouvoir à Mme LECHARME

OBJET DE LA DELIBERATION : Demande de subvention F.E.R. Isolation de la salle polyvalente. Peinture et vernis

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la demande de subvention dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural a pour objet l'isolation de la salle polyvalente pour un montant de travaux estimé à 12 455,92 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le programme de travaux.

Il précise que les demandes de subvention ont été sollicitées auprès :

- Du Conseil Régional d'Ile-de-France : à hauteur de 50%.

Le Conseil Municipal s'engage :

- Sur le programme définitif et l'estimation de cette opération,
- A réaliser le contrat dans un délai maximum de deux ans à compter de la date de signature de la convention,
- A assurer la prise en charge des dépenses de fonctionnement et d'entretien éventuelles de cette opération,
- A ne pas commencer les travaux avant l'approbation du Conseil Départemental,
- A maintenir la destination des équipements financés pendant au moins dix ans,
- S'engage à inscrire cette action au budget de l'année,
- Autorise le Maire à signer tous les documents afférents à la demande de subvention,
- A ne pas dépasser 70% de subventions publiques.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 05-20/04/2017

OBJET DE LA DELIBERATION :

Autorisation à ester en justice

L'occupant d'un logement sans bail a demandé à un avocat de le représenter dans le différend qui l'oppose à la propriétaire de ce logement, en raison de la suppression de son contrat de fourniture d'eau.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à ester en justice dans l'affaire présentée par Monsieur LEPOITTEVIN et charge Maître WALTER-CRASTRE de défendre les intérêts de la commune.

A l'unanimité (pour : 12 contre : 0 abstentions : 1)
réf : 06-20/04/2017

OBJET DE LA DELIBERATION :

Eclairage parking salle polyvalente et demande de subvention pour 2018

Le parking de la salle polyvalente étant dépourvu d'éclairage public, le Conseil Municipal décide de faire effectuer les travaux d'extension de cet éclairage par la pose de 5 points lumineux et mâts pour un total de 6702,60 € HT, soit 8043,00 € TTC et autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès du SDESM et l'autorise à signer tout document relatif à cette affaire.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 07-20/04/2017

OBJET DE LA DELIBERATION :

Commodat AFR

REPORT.

OBJET DE LA DELIBERATION :

Appel d'offres cantine

Un appel à la concurrence est lancé pour un accord cadre « fabrication et livraison de repas en liaison chaude » pour la restauration scolaire de la commune.

A l'unanimité (pour : 13 contre : 0 abstentions : 0)
réf : 08-20/04/2017

AFFAIRES DIVERSES / COMPLEMENT DE COMPTE RENDU:

La séance est levée à 21h15

MONCEL Hugues Maire

